

Devenir français sans avoir jamais mis les pieds en France, c'est possible

écrit par Alexander | 9 mars 2016



Il y a un [autre moyen](#) d'obtenir la nationalité française sans jamais avoir mis les pieds en France.

Il suffit pour cela de travailler pendant cinq ans dans un [Institut français](#) pour en faire la demande...

Je l'ai appris d'un responsable à qui une personne (qui travaille depuis plus de cinq ans à l'Institut) a demandé de lui faire une lettre de recommandation pour acquérir cette fameuse nationalité française...

J'imagine que c'est la même chose si ces personnes travaillent dans un consulat ou une ambassade.